

AUX

ÉLECTEURS MUNICIPAUX

Électeurs,

L'administration a pris tous les moyens dont elle dispose pour...

J'ai promis que l'administration n'interviendrait pas dans...

En un mot la liberté municipale est celle qui donne le plus...

Mairie de Nancy

ÉLECTIONS MUNICIPALES

AVIS

Il résulte du recensement des votes émis le 30 avril 1871, pour le renouvellement du Conseil municipal de Nancy, que quatorze candidats seulement ont obtenu le nombre de suffrages exigé par l'art. 44 de la loi du 5 mai 1855, pour être élus membres du Conseil.

Ce sont : MM. Simette, Bastien, Chatelain, Poincaré, V. Parisot, Ch. Mengin, Cournault, Lallement, Welche, Bernard, Sidrot, Larcher, Depéronne, Volland.

En conséquence, et conformément à l'arrêté de M. le Préfet de la Meurthe du 10 avril 1871, il sera procédé dans les quatre circonscriptions électorales, à un second tour de scrutin, le Dimanche 7 Mai, de six heures du matin à six heures du soir, pour l'élection de dix-huit conseillers municipaux. Les électeurs devront, en se rendant au scrutin, apporter, avec la carte électorale qui leur a été remise, un bulletin de vote contenant dix-huit noms.

Nancy, le 2 Mai 1871.

Le Maire, Ch. WELCHE.

Mairie de Nancy

ÉLECTIONS MUNICIPALES

IVWA

Il résulte du recensement des votes émis le renouvellement du Conseil municipal. Les candidats, dont les noms ont été inscrits sur la liste de la loi du 2 mai 1855, pour être élus, sont : MM. Simette, Bastien, Chatelet, Cournot, Lallemand, Welche, Deperonne, Volland.

En conséquence, et conformément à l'article 44 de la loi du 2 mai 1855, pour être élus, il sera procédé le 10 avril 1871, à six heures du soir, à un second tour de scrutin électoral, et conformément à l'article 45 de la loi du 2 mai 1855, pour être élus, il sera procédé le 11 avril 1871, à six heures du soir, à un troisième tour de scrutin électoral.

LE NATIONAL DE L'EST JOURNAL QUOTIDIEN.

Bureaux du journal : Rue du faubourg Stanislas, 3, Nancy, imprimerie SORDOLLET et FILS. — Le National de l'Est se trouve : à Toul, chez M. CHIRON; à Pont-à-Mousson, chez M. DACTROY, libraire; à Lunéville, chez M. GEORGES, libraire; à Vézelize, chez M. RIENET, libraire.

ABONNEMENTS

Un an, 18 francs; trois mois, 4 fr. 50; un mois, 1 fr. 50. Payable d'avance. Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Les abonnements sont reçus au bureau du journal, faubourg Stanislas, 3, ou par lettres contenant un mandat sur la poste au nom de M. SORDOLLET, gérant du National de l'Est.

NANCY, LE 25 AVRIL 1871.

On parle beaucoup depuis quelque temps à Paris d'une union formée entre les habitants de la capitale qui, n'ayant pas pris une part active au mouvement révolutionnaire et désapprouvant la politique de violence, se rapprochent pourtant par les idées politiques des hommes de la Commune.

Cette union a pris le titre d'Union républicaine pour la revendication des droits de Paris.

Si nous voulons aujourd'hui en entretenir nos lecteurs, ce n'est pas que nous ayons l'intention de leur vanter cette association.

Car les services qu'elle a rendus jusqu'ici ne sont pas importants : elle a fait quelques louables efforts pour amener une conciliation entre l'Assemblée et la Commune. Elle a même depuis réussi à obtenir une trêve d'une journée entre les défenseurs et les assaillants de Neuilly, et dont les habitants profiteront pour quitter les caves où le danger les retient depuis plusieurs jours. Enfin elle promet de continuer ses efforts pour amener un arrangement.

Elle mérite pourtant qu'on parle et qu'on s'occupe d'elle. Née en effet de la réunion de volontés pacifiques et libres, elle survivra à la lutte engagée, et les canons ne pourront rien contre elle, puisqu'elle en s'expose pas à leurs coups. Elle survivra donc à la Commune, et son programme survivra avec elle.

Or ce programme, c'est celui de la Commune, à peu de chose près.

Il est donc permis de craindre dès à présent

que la force ne dénoue pas toutes les complications.

L'Union républicaine pour les droits de Paris.

Nous parlons de cette association dans notre premier article. Depuis les premiers jours d'avril, elle tient régulièrement des séances où elle s'occupe de la situation de Paris. Nous croyons utile de reproduire quelques parties importantes de son programme :

« Paris élit son conseil communal, chargé de régler seul le budget de la ville. La police, l'assistance publique, l'enseignement, la garantie de la liberté de conscience relèvent uniquement de lui.

« Il n'y a d'autre armée à Paris que la garde nationale, composée de tous les électeurs valides. Elle élit ses chefs et son état-major suivant le mode réglé par le conseil communal, de telle façon que l'autorité militaire soit toujours subordonnée à l'autorité civile.

« Paris fournit sa quote part des dépenses générales de la France et son contingent en cas de guerre nationale.

« L'armée régulière n'entre point à Paris, et il lui est fixé une délimitation qu'elle ne peut franchir, comme à Rome autrefois, comme à Londres aujourd'hui, et comme à Paris même, sous la Constitution de l'an III.

« Paris élit ses fonctionnaires et ses magistrats.

« Que le gouvernement s'engage à renoncer à toute poursuite concernant les faits accomplis le 18 mars.

« Que, d'autre part, pour assurer la libre expression du suffrage universel, on procède à la réélection générale de la Commune de Paris. »

Nous donnons en outre quelques articles pris dans les plus récents journaux et relatifs à cette association.

Dans le journal officiel de la Commune du 22, on lit :

« La Ligue d'union républicaine des droits de Paris a tenu sa dernière réunion le 19 avril. Cette réunion se composait de 246 citoyens. Le programme de la Commune n'étant pas encore connu à cette date, il n'a pu faire l'objet d'une délibération. C'est donc à tort qu'il a été annoncé que la Ligue lui avait donné son plein et entier assentiment.

« L'un des membres de cette Ligue réclame ainsi qu'il suit la mise en liberté de M. Lockroy :

« A. M. Thiers, chef du pouvoir exécutif de la République française, Monsieur,

« M. Lockroy, représentant de la Seine, a été arrêté hier à Vanves et conduit à Versailles.

« J'ignore pour quel motif M. Lockroy, encore représentant de Paris, peut être détenu; mais j'ai l'honneur de vous faire remarquer que M. Lockroy est actuellement l'un des membres de la Ligue d'union républicaine des droits de Paris, ligue fondée, vous le savez, dans un but d'union, de concorde, de pacification. C'est au nom de cette ligue, à laquelle le dévouement et les lumières de M. Lockroy vont faire défaut, que je m'adresse au chef du pouvoir exécutif, pour que la liberté soit rendue à un de ses membres les plus distingués.

Dans le cas où, contrairement à notre conviction, M. Lockroy aurait donné lieu à son arrestation par un acte que nous ne présentons pas, soyez sûr qu'il se présentera en temps convenable devant la justice. J'ajouterai qu'en mon nom personnel, et comme maire du 4<sup>e</sup> arrondissement, je m'offre pour caution, m'engageant à me présenter pour lui au besoin.

J'ose espérer, monsieur le président, que, prenant en considération l'œuvre d'apaisement que nous poursuivons et à laquelle M. Lockroy n'a pas hésité à attacher son nom, vous voudrez bien agréer ma demande.

Et l'assurance de mes sentiments respectueux.

BONVALLET.

Le Mot d'ordre du 24 dit à ce propos : Réunion de la Ligue des droits de Paris; la Ligue a reçu un grand nombre d'adresses de provinces; un groupe très-nombreux de républicains de Paris fait acte d'adhésion, ainsi que la Société élémentaire, qui envoie les citoyens Faytaut et Mauny pour prendre part aux travaux de la Ligue.

On lit dans l'Avenir national : Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur,

« Dans le cas où, par hasard, vous ne l'auriez pas remarqué, j'appelle votre attention sur quelques lignes du Journal officiel, au sujet d'une réunion tenue à la salle Valentino.

« Ces lignes engagent la Ligue d'une façon déplorable.

« Je pense que vous les démentirez dans votre numéro de ce soir.

« G. OLLIVE. »

Notre correspondant fait allusion à la note suivante du Journal officiel :

Dans une réunion qui a eu lieu à la salle Valentino et à laquelle assistaient environ 1,000 citoyens, presque tous commerçants et industriels, la motion suivante du citoyen Blanchet a été votée à l'unanimité, moins quatre voix :

« La Ligue d'union républicaine des droits de Paris déclare qu'elle reconnaît les principes proclamés par la Commune comme justes et légitimes. »

Nous ignorons ce qui s'est passé à la salle Valentino. La réunion qui se tient dans cette salle a donné son adhésion au programme de la Ligue, mais elle n'est point le comité de la Ligue et elle ne peut engager la Ligue. C'est tout ce qui nous est permis de dire, vu l'ignorance où nous sommes du texte précis de la motion adoptée dans la salle Valentino.

Il est important de noter que la ligue fait grand bruit et grand étalage d'adresses d'adhésion qu'elle aurait reçues de Lyon et d'autres grandes villes. Nous ne croyons pas devoir les reproduire.

On lit dans le Moniteur universel :

La vente du canal de Suez.

Ils se tromperaient grandement ceux qui croiraient que, dans la guerre qu'elle vient de soutenir contre la Prusse, la France n'a perdu que trois départements et un nombre de milliards plus ou moins considérable. Si énormes que

le jour à ré-... deux jours. Les Annonces... us-Roumans... et Voscar... g, à Berlin, à

ort a faibles qu'il a pu aux de nos s de celles-ci les Prussiens utilisés par eurs, qui ne batterie de e moitié tire bat le rem- e est servie pt sur cette de Breuil, e au-dessous

agement as- es environs is je n'ai pu continue de rganise pour rsailles des pied dans s nationaux, a Commune, hommes qui leurs fusils, me on pré- la Commune s verront la sent de faire per aucun. une garde ki et C<sup>e</sup>. eur du nom i devoir dé- n'ait jamais un arme- pes, au mi- gagnée aux sement tête monstrou

ent pris son ru trop sé- pne. Il vient idus par la président de s démission- mune ont- plables. e à Paris et ffuence des r par cette ser dans la rsonnes qui r. s. à Versailles ion flottante à berche-t-on s. Plusieurs y-Club, sont me un essai lire que les arue des Ré- en large en ge sert qu'à soirée, on a et lugubre. ; le vent est ast tout à fait tionnaires r les traite- urs à 5,000, 00,000 fr. et stonomie no- st dans le agt dans le e décider le r. réunion de llivices.

neudices dans que ce n'est eance arri- e comme ce rdre qu'elle e ng dans le e. Dufaure a Louis Blanc laire et lui un comme duis de com- axix jours est ie lauous pos- x. avril. tel fort d'Issy que, dans les haïdre de bien e à grande er de l'im- is. Il n'est T la en notre le quelques de n'a lieu de qu'ont les ue possible,

Deux raisons surtout les y ue possible, D'abord, cette loi était un core, mais un progrès, sur leurs pièces ricures; elle était provisoire, une façon fectible à courte échéance; iler une des tout prix, dans l'immense e quelle, de réorganiser d'abor

ce promiscuité d'opinions, qui changent les cités et les Etats en autant de Babel, où per- sonne ne s'entend et où tout le monde a des sous-entendus. C'est par ces prétendues listes de conciliation, formées de noms inconciliables, que l'on a amené ce sanglant et inextricable malentendu où se débat le pays tout entier.

Il aurait dû surtout se souvenir que nous avions assez souffert de la guerre (trangère, que l'ennemi était toujours sur notre sol et que la guerre civile ne pouvait qu'achever notre écrasement. Aujourd'hui, on semble comprendre à Paris la faute qu'on a commise, et une ligue répu-



# LE PROGRÈS DE L'EST

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

PAYABLE D'AVANCE  
Pour la Meurthe,  
les Vosges et à Meuse  
7 francs par trimestre,  
14 francs par semestre.  
**28 FR. PAR AN.**  
Pour les autres départements  
34 FRANCS.  
Annonces : 30 cent. la ligne  
Réclames : 30 cent.

Mercredi 26 Avril 1871.

LE NATIONAL DE L'EST.

et à la pioche. Ce serait, pour la grande culture, un moyen de réduire l'espace à travailler à la charrue, et de se procurer en même temps, à peu de frais (loyer du sol et moitié des semences) des produits utiles, tout en rendant un grand service à une population intéressante.

Cet arrangement que nous proposons ici comme moyen de combler une lacune momentanée, pourrait bien devenir plus tard une mesure et générale et définitive, et l'un des plus efficaces moyens pour retenir les travailleurs dans les campagnes, pour les attacher à une exploitation et pour amener progressivement les prolétaires à la possession du sol.

Le *Journal d'Agriculture* reproche en ces termes aux systèmes d'égouts municipaux les maladies épidémiques devenues si fréquentes :

Depuis quelques années le choléra, les maladies épidémiques de tout genre deviennent normales, et la science ne peut expliquer leur apparition ni leur développement. La pourriture, la décomposition membraneuse atteignent aussi nos bestiaux ; de vastes hécatombes préventives ont été ordonnées, et la science ignore encore, tout en n'ayant pas l'air, la cause de ces graves épidémies qui menacent l'alimentation publique. Tous sont d'accord toutefois pour prescrire la propreté extrême comme un des plus énergiques remèdes ; tous sont d'accord pour assigner à l'air ambiant un rôle actif dans la transmission des aïmes épidémiques. Or, l'air n'est-il pas infecté par les ruisseaux et les égouts chargés de déjections morbides ? L'eau elle-même n'est-elle donc pas un agent de transmission ? Les atomes morbides non dénaturés par aucune fermentation, n'arrivent-ils donc pas ainsi aux muqueuses ? Qui serait assez osé, dans la science ou dans l'art préfectoral, pour soutenir, en prenant la responsabilité du fait, que l'infection réglementaire épidémiques ? Qui pourrait nier que là se trouve peut-être, avec le développement de population, le développement latéral de l'infection qui doit en être la conséquence, le germe de cette putrescibilité et de cette désagrégation des tissus internes de l'appareil digestif ou du système muqueux ? Le choléra se propage surtout par la respiration des matières fécales des malades, et ce sont précisément les matières épidémiques, les eaux de lessives des linges impurs que vous mélangez administrativement dans l'eau que nous buvons ensuite ! Et il n'y aurait pas là, chez l'homme, chez le veau, chez le mouton, chez le porc, une cause putride d'épidémie ? Toutes les épidémies de cholériques de l'Hôtel-Dieu de Paris sont recueillies par les pompes à feu de Chaillot, et envoyées sous la qualification dérisoire « d'eau de pure Seine », à toutes les fontaines marchandes ; et il n'y aurait pas encore là une cause d'épidémie ? Nous nous refuserons à jamais admettre un pareil système. Il est trop contraire à la raison pour être admissible.

Les exemples, du reste, viennent à l'appui de nos observations. La mortalité, avons-nous déjà dit, contrairement aux comptes rendus officiels, semble se développer à Paris. Plus de deux mille cas de mortalités y sont observés, chaque mois, déguisés sous la dénomination de *autres causes*, causes que l'opinion publique, en partie, attribue aux fièvres malignes.

Veut-on un autre exemple tiré des *Annales du conseil d'hygiène et de salubrité*, travail publié par le docteur Rimbaud ? Le Furens, qui sert à peu près d'égoût collecteur à la ville de Saint-Etienne, y est-il dit, n'a pas une masse d'eau suffisante pour entraîner au loin les immondices dont il est obstrué, et dans la partie basse de la ville, sur 1,000 enfants âgés de moins d'un an, il en meurt annuellement 613, tandis que dans d'autres parties de la ville il n'en meurt que 304.

### Un coup d'œil en arrière.

Ex prœterito venit sapientia, sed non invenitur nisi per errorem. C'est du passé que doit venir la sagesse. SÉNÈQUE.

(Suite.) Les Prussiens avancent : tout est ouvert devant eux. Quatre uhlands entrent dans Nancy,

le pistolet au poing : ils sont détachés d'un corps de cavalerie, qui a fait halte hors des faubourgs, ils s'emparent de la gare. Un officier prend possession de la ville au nom du roi Guillaume, et exige immédiatement du maire une contribution de 50,000 fr. Comment résister à la force armée : il n'y a pas un soldat, pas un gendarme à Nancy. L'administration militaire a abandonné la ville ; elle l'a livrée à l'ennemi. Dès lors s'établissent à Nancy un gouverneur général de la Lorraine, un préfet, un directeur des Étapas, dès lors l'impôt ruineux, intolérable du logement militaire, des réquisitions incessantes, des exigences militaires. La dette de Nancy s'élève aujourd'hui à plusieurs millions.

Sedan ne suffit pas à la honte de l'empire, il faut la capitulation de Metz. Après Lebeuf, Frossard, de Failly, il faut Bazaine. Coffinières, Canrobert... Strasbourg est tombé au pouvoir de l'ennemi après une glorieuse résistance. Le général Barral, au dire des témoins, des Strasbourgeois, aurait mieux fait encore que le général Uhrich. Les habitants de Strasbourg ont été plus héroïques que les soldats. Honneur à eux ! si on les avait écoutés, on n'aurait livré que des pierres fumantes au Prussien Werder.

Marsal, Toul, Soissons, Phalsbourg ont capitulé successivement. Mais restait Metz... Metz l'imprenable, Metz la Pucelle, avec une forte garnison, et 130,000 hommes massés autour de ses formidables remparts, sous le commandement du maréchal Bazaine. Ce Bazaine s'est bien conduit tant qu'il a combattu pour l'empire. Mais l'empire est tombé, il n'y a plus d'empereur. En apprenant la capitulation de Sedan, la France toute entière a poussé un cri d'indignation. Paris a frémi de honte et rugi de colère. La déchéance de l'empire est proclamée en pleine Chambre, pas une voix, parmi ces fidèles et ces privilégiés de l'empire ne s'est élevée pour le défendre, tant la honte est profonde ! tant le mépris est mérité ! L'empereur a perdu la France, mais la France veut se sauver. La fortune de la France suscite des hommes de cœur. La république est proclamée par des hommes dont le pays estime et honore le noble caractère, l'esprit patriotique.

La France est envahie par 800,000 Allemands, elle est sans armes, sans fusils, sans artillerie, sans troupes régulières... se livrerait-elle aux envahisseurs ? non : elle doit à son caractère chevaleresque, à son honneur national, de mettre au mains d'intrépides volontaires, de citoyens généreux ce qui lui reste de fer dans ses arsenaux, pour combattre jusqu'au dernier moment, pour fermer à l'ennemi le chemin que l'empereur lui a lâchement ouvert. La nation se lèvera frémissante ; elle forcera l'admiration d'un million d'Allemands, l'admiration de toute l'Europe.

Quand une nation a si grand souci de son honneur et de sa gloire, elle est encore pleine de vie ; elle ne peut périr. C'est ainsi que Paris, par des travaux gigantesques exécutés en quelques jours, par le déploiement d'une héroïque fermeté, défiera pendant six mois 400,000 Allemands armés d'une manière terrible. Paris succombera ; Paris sera vaincu non point par le courage militaire, non point par le nombre, non point par des armes de guerre redoutables, mais par la faim. Honneur à Paris !

Je reviens au maréchal Bazaine. Après Sedan, après la chute ignominieuse de l'empereur Bazaine a juré de perdre le nouveau gouvernement en perdant la France, en trahissant sa patrie. L'empire c'est tout pour lui. C'est le maréchalat avec 200,000 fr. de traitement ;

c'est la somme de toutes les dignités, c'est le privilège, c'est une part de la puissance césarienne. Le pays n'est rien pour lui, la France, il ne s'en soucie pas plus que de ce pauvre Maximilien qu'il a perdu pour satisfaire la jalouse de son maître, et le délivrer d'une responsabilité qui lui pesait... Bazaine dispose d'une armée de 170,000 hommes, y compris la garnison de Metz. Il dispose de Metz, la première place forte de l'Europe ; il dispose d'une artillerie immense, formidable. Le maréchal de l'empire, continuant la trahison de son maître, n'a plus qu'un but, qu'une pensée, livrer son armée, livrer Metz. Dès ce moment commence tout un système de ruses, de mensonges, de fraudes. Il cherche à abrutir les troupes, corrompt, amolli, et dégrade les officiers supérieurs par la licence et les orgues du camp. Il affame l'armée, Metz en détruisant les provisions, en les dissimulant, ou laissant ignorer leur chiffre, en cachant les dépôts qui les contiennent, il simule des sorties, des combats ; il brûle de la poudre et fait grand bruit, canon pour tromper les habitants de Metz, pour tromper le gouvernement de la défense nationale, et entretenir la confiance qu'il inspire. Oh ! il nous a bien joués, ce Bazaine. On était fier de dire : « notre glorieux Bazaine ». On disait encore : « c'est un soldat celui-là ! il aura une belle page dans l'histoire de cette guerre. »

Et l'infâme trahissait sa patrie ! Le maître s'était donc entouré d'hommes qui lui ressemblaient bien : ou il avait su les faire à son image, tant il avait le don de gâter et d'avilir tout ce qui l'approchait. Oui, il faut se le rappeler, pour mieux haïr et mépriser cet homme.

Depuis Sedan, les prétendus exploits de Bazaine, les nouvelles toujours superbes de Metz, répandues avec intention par les Prussiens, nous causaient ici des joies folles, c'était de l'ivresse ; et l'on renfermait tout son bonheur en soi. Les Allemands le voyaient, et, en secret, ils riaient de notre crédulité. Ils disaient : Ces Français sont de bons enfants dont il est facile de se jouer. O l'abominable Bazaine !

Et le maréchal Canrobert, et le général Coffinières le commandant de Metz, s'entendaient avec lui, ou laissaient les choses s'accomplir. Il faut un Tacite pour écrire tout cela ; il s'en trouvera un pour nous venger.

(La suite à demain.)

Le Gérant responsable : LUCIEN SORDOLLET.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES :

LA FRANCE DANS SES MALHEURS

2<sup>e</sup> Edition, 5<sup>e</sup> Tirage.

Prix : 50 centimes.

Se imprimere vero.

La vérité est le meilleur patriotisme.

La faveur toujours croissante accordée à cette brochure prouve que, selon sa promesse, l'Auteur a su flatter comme sans passion, exposé avec franchise des idées justes. Pour expliquer les événements récents, se bornant pas à l'influence de quelques années précédentes, mais le prenant de plus haut, il recherche les causes lointaines, et trop souvent inaperçues, qui ont préparé nos désastres. — Le remède est à côté du mal.

ON TROUVE A LA PHOTOGRAPHIE

J. CARON,

PLACE STANISLAS, 5, A NANCY

Un grand choix de vues de Nancy et de Strasbourg.

Nancy, imprimerie Sordollet et fils, rue du Faubourg Stanislas.

### AVIS.

Pendant la période des élections municipales, le Progrès de l'Est se vendra dans la ville de Nancy et sa banlieue cinq centimes le numéro.

### AVIS AUX ÉLECTEURS.

Le moment approche où tous les bons citoyens remplis de leurs devoirs envers leur pays, envers la République, ne manqueront pas de venir au scrutin ouvert pour les élections municipales. Ils déposeront leur bulletin de vote, ils affirmeront leurs droits de participation au gouvernement de leur pays par tous. Nous les exhortons donc à ne pas hésiter ; et pour que nul d'entre les électeurs ne puisse arguer, en faveur de son abstention, qu'il n'aurait pas reçu de bulletin, on fera sans retard aller vérifier à la mairie si l'on est inscrit sur les listes électorales.

### ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Liste des candidats présentés par le Comité républicain de Nancy.

- 1. ADAM (Emile), dir. de l'école de dressage.
- 2. ANDRÉ, père, ancien entrepreneur.
- 3. BASTIEN, ancien notaire, conseiller sortant.
- 4. BEAT, avoué au tribunal.
- 5. BAZALON, ingénieur.
- 6. DE CAROL, propriétaire.
- 7. CHEVALIER, architecte, conseiller sortant.
- 8. CORNETT, conseiller sortant.
- 9. DISCHENBERGER, ingénieur.
- 10. DROUOT, inspecteur des mines.
- 11. DUVALY, professeur au lycée.
- 12. DUCROT, banquier.
- 13. FRAISSE (A.), fabricant de broderies.
- 14. GÉNIE (Victor), fabricant de broderies.
- 15. DUGAND, notaire.
- 16. GOMIX, ancien garde gén. des forêts.
- 17. LEMOINE (Victor), horticulteur.
- 18. LIÈVRE-DREFFUS, nég. en bois.
- 19. LALLEMAND, médecin.
- 20. E. MASQUOT, jeune, fab. de pianos.
- 21. MARCIU (Bagné), propriétaire.
- 22. MALOIRELLE, négociant.
- 23. MARTZ, avoué au tribunal.
- 24. MENIN, avoué à la cour.
- 25. PARROT (Victor), médecin, cons. sortant.
- 26. POUNCARE, médecin, cons. sortant.
- 27. ROYE (V.), négociant en épicerie.
- 28. VOLLAND fils, avocat.

La liste que publie le Progrès de l'Est est, sans trois noms, — celle qu'a acclamée l'Assemblée républicaine.

Des démissions se sont produites, des réclamos nous sont parvenues, des incidents sont survenus qui ont obligé le bureau du Comité républicain à user de pleins pouvoirs que celui-ci avait confiés.

Nous en avons usé dans les limites que la volonté des électeurs nous avait fixées : nous avons rien changé au nombre de six anciens conseillers qui avait été convenu, et nous ne sommes pas revenus sur les démissions que l'Assemblée avait acceptées.

Le nom de M. Cournaul, repoussé par la coalition des journaux, reparait sur notre liste. Nous ne pouvons offrir les services rendus à la cause républicaine, son salon politique ouvert quand il n'y avait pas de réunions, ses luttes électorales quand elle était certaine. Aux élections dernières, il n'a pas fait de scission avec la Ligue républicaine ; il a passé dans le camp et sur les pas adverses, il a propagé loyalement des idées que les électeurs avaient choisis d'adopter. Aujourd'hui, nous sommes heureux de compter sur un libéral bon teint.

### NANCY, 29 AVRIL.

AUX ÉLECTEURS DE LA MEURTHE.

Versailles, le 26 avril 1871.

Messieurs, Il est de notre devoir de vous exposer, sur les tristes événements de Paris, notre pensée tout entière.

Ce ne sont point des paroles amères qui parcourraient à calmer les esprits, et la passion politique est détestable lorsqu'il faut rechercher les causes du mal dont nous souffrons, et s'efforcer d'y porter un prompt remède.

Il est vrai qu'il y a à Paris un groupe considérable d'hommes, amis du désordre, où le dernier Bonaparte trouvait à recruter des émeutiers à gages et dont il dispose peut-être encore aujourd'hui. Ce sont ces gens qui déshonorent la République en se parant du titre de républicains, et qui ont commencé la lutte en assaillant un vétéran de la démocratie, Clément Thomas. Il est encore vrai que, de tous côtés, sont accourus à Paris les émeutiers cosmopolites en disponibilité ; c'est ce monde qui commet des excès de toute sorte. Mais ils n'ont pas suffi seuls à soutenir une lutte si longue et si acharnée, si le vrai Paris, le Paris honnête n'avait d'abord laissé s'accomplir, puis n'avait suivi le mouvement.

Paris avait été profondément irrité de la conduite des opérations militaires et de la capitulation. C'est donc à cela qu'avait abouti ses héroïques efforts ! Du moins, il pensait que le reste de la France lui saurait gré d'avoir arrêté si longtemps l'ennemi sous ses murs et d'avoir sauvé le Centre et le Midi des horreurs de l'invasion. Pour calmer cette irritation, il eût fallu beaucoup de sagesse et de prudence ; mais quelques-uns parlèrent d'enlever à Paris sa couronne de capitale ; d'autres dirent que la République n'était qu'une forme provisoire de gouvernement. Paris se crut menacé à un double titre et prit les armes. — Peut-être par une bonne loi municipale et telle que les principes la commandent, l'élection de tous les maires par les conseils municipaux ; par une bonne loi sur les échéances, fut-on parvenu à désintéresser Paris et à isoler la Commune. Sûrement, on eût obtenu ce résultat en se décidant à décréter que la République était le gouvernement définitif de la nation française. Voilà ce qu'indiquait une saine politique ; cela ne fut point fait.

L'esprit de justice nous imposait un devoir de vous indiquer les causes de la révolte de Paris. Il n'en faut pas moins la blâmer et la réprouver.

Les Parisiens voulaient les franchises municipales complètes, entières, et, ne les pouvant obtenir telles, certains d'entre eux rêvèrent de faire de leur cité une ville libre, indépendante, unie aux autres communes par un simple lien fédéral ; c'était le morcellement de la France et son démembrement.

Ils élurent illégalement une commune ; celle-ci, aggravant la crise, prétendit au gouvernement du pays tout entier. Elle voulut dissoudre l'Assemblée nationale, elle l'attaqua, elle engagea la guerre civile.

Voilà les erreurs fatales de Paris, voilà le crime de la Commune.

Paris aurait dû comprendre que s'il peut revendiquer les mêmes droits que la plus humble des communes de France, il ne peut prétendre à s'en séparer.

Il aurait dû comprendre aussi qu'initiateur et instrument de progrès, c'est par la discussion et la raison, non par les armes, qu'il devait et pouvait amener la France à lui, et que lutter contre une assemblée librement élue, c'était attaquer le suffrage universel lui-même.

Il aurait dû surtout se souvenir que nous avions assez souffert de la guerre étrangère, que l'ennemi était toujours sur notre sol et que la guerre civile ne pouvait qu'achever notre écrasement.

Aujourd'hui, on semble comprendre à Paris la faute qu'on a commise, et une ligue répu-

blicaine cherche à apaiser les esprits et à concilier tous les intérêts.

Notre devoir est de secourir ces loyables efforts. Comme vous, messieurs, nous pensons que cette horrible guerre civile doit prendre fin et que ceux-là seuls la veulent perpétuer qui désirent, même au risque du salut du pays, déverser la République dans le sang. Soyez donc assurés que la Ligue républicaine des droits de Paris nous trouvera toujours prêts à accueillir les revendications de la grande cité, en ce qu'elles ont de légitimes, et que nous sommes décidés à nous opposer, dans la mesure de nos forces, aux violences de tous les partis.

Veuillez, messieurs, recevoir l'expression de nos meilleurs sentiments et l'assurance de notre entier dévouement.

Les soussignés représentants de la Meurthe à l'Assemblée nationale, ANCELON, VIOX, BERLET, LA FLIZE.

Versailles, le 26 avril 1871.

M. le Président du Comité républicain de Nancy.

Notre collègue M. Berlet, vient de nous communiquer à l'instant la lettre adressée le 19 courant aux députés de la Meurthe, par les membres du Comité républicain de Nancy. Nous avions déjà répondu d'avance à plusieurs des points qui sont examinés dans cette lettre, par notre circulaire du 18 avril, dont nous avons eu l'honneur de vous adresser un exemplaire avant-hier. Nous nous ferons un devoir de compléter notre réponse aux diverses questions que vous voulez bien nous poser, et notamment nous vous ferons connaître notre appréciation sur les si louables tentatives de conciliation, dont de généreux citoyens de Paris ont pris l'initiative, renouvelant ainsi les actes de courage dont les maires de Paris ont donné l'exemple dans la semaine qui a suivi le mouvement du 18 mars.

Nous pensons tout-à-fait comme vous qu'il est indispensable que des communications fréquentes aient lieu entre les députés et leurs électeurs. Il faut espérer que les entraves mises jusqu'à présent à des relations suivies, disparaîtront bientôt, et nous serons toujours prêts à donner des explications publiques sur nos votes et les motifs qui les ont dictés.

Veillez agréer, mon cher monsieur, et transmettre aux membres du Comité, l'assurance de nos sentiments tout dévoués.

M. A. BRICE, H. VARROY.

### UNE COALITION.

Il vient de paraître une liste de candidats présentés au suffrage des électeurs par une réunion de cinq journaux.

Jamais nous n'aurions imaginé qu'on verrait un jour le *Journal de la Meurthe*, organe du libéralisme lorrain, donner la main à ces feuilles louches éditées par l'imprimerie de la place du Marché, sorties des mêmes presses que toutes les espèces de *Monteurs* possibles.

Jamais nous n'aurions cru que la chaste *Esperance* se serait liée avec ce pseudo-libéral d'*Impartial*, qui rachat, dans les campagnes, ses complaisances envers César en mangeant de temps à autre un peu d'ecclésiastique.

Je ne ferai pas de sermons et je ne répéterai pas tout ce qu'on a dit sur ces coalitions inavouables, parlementaires ou extra-parlementaires, qui, par la confusion des idées, ne savent produire que le gâchis et la confusion dans les choses.

Cette coalition de journaux opposés est un symptôme de notre grande maladie morale, cette promiscuité d'opinions, qui changent les cités et les États en autant de Babel, où personne ne s'entend et où tout le monde a des sous-entendus.

C'est par ces prétendues listes de conciliation, formées de noms inconciliables, que l'on a amené ce sanglant et inextricable malentendu où se débat le pays tout entier.

Je n'ai rien à dire de ces candidats portés sur cette liste. Mais cette liste elle-même que représente-t-elle ? quel programme en ces élus sont-ils chargés de soutenir ? quelles idées communes apporteront-ils dans la gestion des affaires ? quel conseil ou quelle parole de salut pourront-ils apporter à la France agonisante ?

Oui, c'est bien là une liste de conciliation. Le vœu du *Journal de la Meurthe* est accompli. Les orléanistes et les légitimistes s'embranchent avec les bonapartistes. Le « grand parti de l'ordre » est enfin reconstitué. — Gare au désordre !

Et vous, *Esperance*, est-ce que vous pensez quelque chose de cette liste à la concoction de laquelle vous avez prêté la main ?

Vous qui écriviez, dans votre numéro du 24 février 1871, après les élections à la Constituante :

« M. Thiers entend bien lui-même que la question politique n'est pas résolue. Cette question, qu'il est impossible, suivant une observation fort juste du Chef du pouvoir exécutif, de débattre « sous l'étreinte de l'ennemi », est ajournée jusqu'après la conclusion de la paix.

« Mais en attendant, le suffrage universel aura l'occasion de manifester ses aspirations par les élections auxquelles le gouvernement est décidé à faire procéder pour la reconstitution des conseils généraux et des conseils municipaux. »

En quoi cette liste peut-elle aider à la « solution de la question politique » ? Si le suffrage universel parle le langage que vous voulez placer sur ses lèvres, quel est l'œdipe qui pourra deviner cet énigme ? Et ne craignez-vous pas que le sphinx nous étrangle tous un jour ou l'autre ?

### LES DRAPEAUX.

Notre drapeau, c'est le drapeau tricolore dans les plus drapés et inscrite la triple devise.

La coalition des journaux déploie aussi quelque chose qui ressemble à un drapeau : cela rappelle de loin la bannière de France aux fleurs de lys ; mais on a fait des concessions et deux ou trois fleurs de lys ont été effacées, pour rappeler les coups de marteau de 1831 sur l'écusson de la branche aînée.

Sur ce drapeau de conciliation, on voit à côté du coq de jaitel, devenu gousteux, un aigle impérial absolument déplumé ; il est resté quelques verges du faisceau républicain à côté du vieux bâton de l'orfèvre qui a perdu ses clous dorés ; et l'on a conservé quelques lambeaux de l'étoffe rouge de cette dernière pour amorer les grenouilles à tendances socialistes. Toute cette peinture héraldique a été vernissée avec l'huile qui pouvait rester de la sainte ampoule.

Notre drapeau, c'est un drapeau, et nous pouvons y écrire : Liberté, Égalité, Fraternité ; mais cette devanure de baraque foraine, avec ses animaux fantastiques, ne peut contenir que cette devise ; On rendra l'argent en sortant au public, si l'on n'est pas content.

Eh bien non ! c'est encore plus sûr : ne votez point pour ce badigeonnage.

Le Comité républicain de Nancy prend sous son patronage la proposition suivante du Comité républicain de Verdun :

« Rétablissement de la taxe unique pour l'impôt sur les vins, attendu que le maintien dans la ville de la taxe afférente aux débitants en détail a pour effet de faire supporter une charge plus lourde aux classes pauvres qui ne peuvent s'approprier chez les marchands en gros ou chez les propriétaires récoltants. »

### LA LOI ÉLECTORALE ET LES ÉLECTIONS.

Une partie des députés de la Lorraine ont voté la loi municipale.

Deux raisons surtout les y ont engagés. D'abord, cette loi était un progrès, faible encore, mais un progrès, sur les législations antérieures ; elle était provisoire, c'est-à-dire parfaite à courte échéance ; il était nécessaire, à tout prix, dans l'immense désorganisation actuelle, de réorganiser d'abord les municipalités.

Ils ont encore voté cette loi pour éviter un plus grand malheur : la chute du cabinet Thiers, qui eût été tout vergogne aux tripotages réactionnaires. Ce ne sont donc pas nos députés qui sont responsables du vote de cette loi, mais M. Thiers lui-même, qui, en posant la question de cabinet, leur a imposé une législation défectueuse, sous peine de guerre civile.

Ce que nos députés n'ont pu faire, nous le pouvons. On ne pose pas de questions de cabinet au suffrage universel ; c'est à lui qu'il appartient de perfectionner ce qui est perfectible et de passer du provisoire au définitif.

Dimanche les électeurs lorrains, plus libres et plus heureux que leurs députés, pourront déposer dans l'urne du scrutin communal, la condamnation de la loi municipale.

Qu'ils ne nomment point que des conseillers républicains, que des hommes déterminés à revendiquer l'autonomie de la cité.

Alors, le pouvoir exécutif se trouvera dans l'impossibilité de nommer des maires, puisque personne ne voudra accepter de ses mains ce que l'élection seule peut conférer.

Il faudra bien alors qu'il rapporte la loi et que le douze chef-lieux de Lorraine recouvrent le droit de nommer leur chef.

que, devant un commissaire envoyé par un coup d'Etat communiste, ou devant un préfet envoyé par un coup d'Etat bonapartiste.

Savez-vous pourquoi à Lyon il n'y a pas eu, malgré l'exemple de Paris, une Commune ; pourquoi on a amené le drapeau rouge qui flottait sur l'Hôtel-de-Ville ; pourquoi on a pu repousser les pétitions qui demandaient la reconnaissance du gouvernement de Paris ? C'est parce qu'il y a dans le Conseil municipal de Lyon des hommes qui ne s'entendent pas seulement à faire reblanchir une salle d'asile et à faire des règlements de voirie, mais des hommes à solides convictions républicaines, inspirant au peuple confiance entière, incapables de céder au despotisme comme à l'anarchie, en un mot : des conseillers municipaux ayant couleur politique.

Nous aussi, nous voulons des hommes politiques, pour qu'on ne puisse pas nous faire faire de la mauvaise politique ; nous voulons la liberté communale, pour ne pas avoir la Commune.

Et si les amis du dernier régime contestaient aux conseils municipaux ce caractère de corps politiques, nous leur demanderions combien de fois ces assemblées ont, sous la dernière monarchie, envoyé des adresses, qui évidemment n'avaient aucun rapport avec le questionnement des eaux potables ; adresse au Souverain pour le féliciter d'avoir échappé à l'attentat d'Orsini ou de Berezowski, adresse pour le remercier de s'être entouré du ministère des honnêtes gens, adresse pour le louer d'avoir déclaré la guerre à la Prusse.

Rien n'a plus contribué peut-être que ces adresses de corps prétendus non-politiques, conseils municipaux, généraux, d'arrondissement, à tromper le dernier gouvernement sur l'état moral et matériel du pays, à défigurer la signification des élections libérales, à donner au souverain cette quêtude imbecile ou ce vertige écarrien qui l'ont poussé aux abîmes, — et nous en avons lui.

Voilà pourquoi il nous faut des hommes politiques dans nos conseils municipaux ; des hommes qui aient pour mission, non d'aller au-devant d'une souveraineté, mais de défendre contre toute coupable tentative la liberté et les libertés du pays ; qui n'envisagent pas au gouvernement des compliments et des félicitations, mais qui lui fassent parvenir de sincères et sages conseils ; qui revendiquent pour la cité comme pour le pays le droit de se gouverner ; pour l'une, l'élection du maire, pour l'autre, la République.

Il nous faut des conseillers qui ne rêvent point par-delà la mairie, un siège au Corps législatif ou au Sénat ; mais qui soient décidés à répudier le titre de maire, tant qu'il leur sera offert par le pouvoir exécutif au lieu de leur être conféré par le libre suffrage de leurs collègues.

Qu'on ne l'oublie pas, l'élection doit se faire non sur une liste, mais sur un programme qui comprendra ces trois termes : Le maintien de la République ; l'élection du maire ; La publicité aussi large que possible des séances municipales.

Quant à la liste patronée par le Comité républicain, on n'a qu'à jeter les yeux pour voir que les intérêts économiques et financiers de la ville de Nancy ne sont point en péril.

On lit dans le Rapport : En province, à la dictature démocratique de Gambetta a succédé la dictature réactionnaire de M. Thiers.

A Paris, la dictature réactionnaire de M. Trochu a fait place à la dictature démocratique de la Commune.

Les deux dictatures, pour se combattre, se servent de la même arme : l'arbitraire. Si les buts sont contraires, les moyens sont identiques. Ici et là, mêmes procédés violents. A Versailles, on arrête Lockroy. A Paris, on incarne Chauvigné. A Versailles, on dévalise les poches. A Paris, on fouille les maisons. A Versailles, on confisque le Mot d'ordre, le Vengeur et le Rappel. A Paris, on supprime le Constitutionnel, le Journal des Débats et l'Opinion nationale.

Résultat : la guerre civile, — pis que cela, la guerre fratricide ! La dictature de Bonaparte a abouti à la capitulation de Sedan.

La dictature du général Trochu a abouti à la capitulation de Paris.

La dictature de Gambetta a abouti à la défaite de la France.

La dictature de M. Thiers et la dictature de l'Hôtel-de-Ville ont abouti à la guerre civile.

Autant de dictatures, autant de désastres ! N'est-ce pas là l'irrévocable condamnation du pouvoir arbitraire ?

Au nom du salut public, qui pour nous est la

loi suprême, finissons-en donc pour toujours avec les dictatures : — dictature bourbonnienne, dictature bonapartiste, dictature militaire, dictature bourgeoise, dictature populaire. Finissons-en avec les procédés autoritaires, avec les formes de la tyrannie, avec les expédients de l'autocratie. Eclairés par nos malheurs, résistons à toutes les tentatives de la force, à toutes les vresses du pouvoir. La violence appelle la violence ; l'iniquité provoque et pallie l'iniquité. Les 31 mai servent de précédents aux 18 brumaire. Les 18 fructidor font les 2 décembre. Dans un terroriste comme Fouché, il y a l'étoffe d'un sénateur.

Les transports de Cavaignac amènent les proscriptions de Bonaparte. Démocrates, craignons de devenir les modèles de nos ennemis. Tremblons d'encourager les usurpateurs et de réhabiliter les despotes. Fermions à jamais l'ère des insurrections et des coups d'Etat. Ne nous écartons plus du vrai et du juste. Faisons triompher les principes, non par la persécution des hommes, mais par la réforme des institutions. Donnons pour bases à la souveraineté nationale la souveraineté individuelle et la souveraineté communale. Coordonons à notre République l'immortalité du droit.

Les dictatures ont failli perdre la France. La liberté la sauvera. FRANÇOIS-VICTOR HUGO.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence. Nous sommes confondus. Nous savons bien que le monde n'est pas mort, mais il nous a permis de nous demander pourquoi ce journal n'est pas tout simplement pour et par la concurrence à tous les autres journaux ?

Est-ce que par hasard le journal dit l'Impartial, qui vit de sa réputation d'autrefois ? Est-ce que le Patriote de l'Est, qui s'est créé d'un nom respectable, propriété d'un journal sincèrement républicain de Nancy, et avec ce faux nez n'a réussi à tromper personne parce que personne n'est assez sot pour juger un marchandise d'après l'étiquette ?

Est-ce que le Journal de Nancy, mort en 1870 ; que le Journal des Faits, échoué sous un autre patronage que celui du Journal de la Meurthe, sans être exposé chaque jour à des injures ; j'avais trop compté sur le savoir-vivre de nos adversaires. M. le rédacteur de la Meurthe a bien voulu, dans son numéro du 25 avril, répandre à grands flots sur nous les plus gracieuses aménités de son répertoire, tout en protestant qu'il ne faisait aucune personnalité ; mais bien que la logique se trouvât ainsi violée tout autant que le bon goût, des attaques de ce genre dépassant évidemment le but de toute la distance qui sépare la discussion de l'insulte, ne pouvaient qu'être dédaignées : c'est ce qu'on a fait.

Mis en opposition avec lui-même dès le lendemain par l'article où vous lui prouvez, de par sa rédaction même, qu'il adorait aujourd'hui, pour le besoins de la cause, ce qu'il avait jadis brûlé, M. le rédacteur de la Meurthe s'est, selon son habitude, habilement dérobé, et, sous prétexte de réponse, n'a rien répondu. Vous n'avez pas insisté, et vous avez bien fait.

Mais aujourd'hui il n'en est pas de même : M. le rédacteur de la Meurthe insère une lettre de M. Fabvier, qui appelle autre chose que le dédain. Nous ne sommes plus seulement des égoïstes, des vaniteux, des ignorants, etc, nous sommes des conseillers de Sedan, nous sommes des hommes qui sourient devant cette vieille idée de M. Fabvier, que la patrie doit passer avant tout. Je tiens pour ma part à protester contre cette perfide attaque.

Le samedi, 11 février 1871, le Progrès de l'Est, en exprimant sa crainte de voir le retour de la monarchie, avec ses ruines et ses scandales, ajoutait : « Franchement est-ce pour cela que la France s'est presque consolie de Sedan, en apprenant la proclamation de la République. » Ce n'est déjà plus le texte cité par M. Fabvier, et je renvoie au numéro du Progrès du 11 février ceux qui voudront pouvoir juger de cet emploi nouveau du procédé qui consiste à isoler une expression d'un article dont on veut dénaturer le sens. Qui pourrait supposer que la ruine de notre armée n'était pas alors déplorée par tous avec la même ardeur et le même sentiment de douleur patriotique ? Et qui donc alors a mieux compris ce qu'il devait à la patrie que le parti républicain qui, le jour même du désastre, n'a pas désespéré du salut, et a osé essayer de réparer les ruines et de relever l'honneur ? Comment oser accuser de s'être si facilement consolés de Sedan, ceux qui ont su donner le premier élan à la résistance ?

La patrie doit passer avant tout, dit M. Fabvier, et il a raison. Mais qui l'a le mieux compris, de ceux qui, pendant vingt ans, ont, dans la mesure de leurs forces, combattu le gouvernement néfaste auquel on doit Sedan, ou de ceux qui l'ont servi, aidé, adulé ? De ceux qui toujours ont repoussé par leurs votes les candidatures officielles et les plébiscites, ou de ceux qui comme M. le Conseiller Impérial Fabvier, écrivaient à M. Lemachois, aujourd'hui leur champion, pour lui signifier qu'ils se désolèrent à un journal qui n'approuvait pas le plébiscite du 8 mai 1870 ?

Que M. le rédacteur de la Meurthe réponde à cette simple question ? ou, si par hasard il est embarrassé, qu'il prie M. Fabvier de s'en charger.

Que la rédaction, habituelle ou accidentelle,

du Journal de la Meurthe perde donc l'habitude de s'attribuer le monopole du patriotisme, et de se faire le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

Monsieur le Rédacteur, On nous raconte que l'ancien Moniteur de Meurthe qui fleurissait sous l'empire, et qui fut le monde croyait à jamais sombre, puis qu'il avait fait servir ses abonnements par un très habile restaurateur, vient de renaitre à l'existence.

Un candidat à la République.

les conditions auxquelles la France pourra échanger ses correspondances avec l'Alsace et les parties cédées de la Lorraine...

des pouvoirs bien plus étendus que ne l'étaient ceux des conseils généraux des départements.

Art. 2. — Les classes seront fréquentées obligatoirement jusqu'à ce que l'enfant soit déclaré apte à l'examen de l'école...

En substance, M. le maire dit avoir vu le roi à Bordeaux et avoir provoqué une émotion...

Tableau d'abonnement: 3 mois, 6 mois, 1 an. Prix de la ligne d'annonces, 30 cent.

L'ESPÉRANCE, COURRIER DE NANCY.

ON S'ABONNE: AU BUREAU DU JOURNAL, Rue de Mandé, 5.

NANCY, 30 Avril 1871. Dépêches officielles. Versailles, 27 avril 1871, 3 h. du soir.

Le conseil fédéral décide qu'il faut, jusqu'à la conclusion de la paix, les tolérer. Le traité leur fixera un délai dans les limites duquel ils pourront choisir l'une ou l'autre nationalité.

Le chef du Pouvoir Exécutif, à M. le Préfet, Sous-Préfets, Procureurs généraux, Procureurs de la République, etc.

VERSAILLES, 27 AVRIL 1871, 5 heures du soir. Le chef du Pouvoir Exécutif, à M. le Préfet, Sous-Préfets, Procureurs généraux, Procureurs de la République, etc.

de engagements sérieux, contracter des emprunts considérables. Ces engagements, il a dû les subir avec la prévision de les conduire à tenir pour y faire honneur...

En lisant les lignes suivantes, extraites du Mot d'Ordre, on comprendra peut-être pourquoi le parti avancé vote absolument pour une question politique dans les élections municipales...

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE NANCY. Ce n'est pas chose facile de faire des élections dans une grande ville, ni de s'entendre entre journaux de nuances diverses pour arriver à une combinaison unique...

On a vaguement parlé d'un attentat sur la vie de M. Thiers, qui aurait reçu un commandement d'exécution. Rien n'est plus faux que ce qui a été dit à ce sujet...

Le conseil fédéral décide qu'il faut, jusqu'à la conclusion de la paix, les tolérer. Le traité leur fixera un délai dans les limites duquel ils pourront choisir l'une ou l'autre nationalité.

Le conseil fédéral décide qu'il faut, jusqu'à la conclusion de la paix, les tolérer. Le traité leur fixera un délai dans les limites duquel ils pourront choisir l'une ou l'autre nationalité.

pendant toute la journée d'hier. Le fort a faiblement répondu et le peu de projectiles qu'il a pu lancer a été sans action sur les travaux de nos batteries...

Paris, la cour mariale a tellement pris son rôle au sérieux que ses arrêtés ont paru trop sévères, même aux yeux de la Commune. Il vient d'être décidé que tous les arrêtés rendus par la cour mariale seraient révisés et le président de cette cour a été invité à donner sa démission.

On a ensuite voté la loi sur les effets de commerce payables à Paris; le délai de dix jours est maintenu. Il courra du jour où les relations postales seront rétablies.

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

ALSACE. Nous avons mentionné ces jours derniers la réunion des ministres de Bas-Rhin, qui s'est tenue à Strasbourg...

AVIS. --- Les deux Magasins AU BON MARCHÉ de Nancy, mettent en vente, 100 pièces grisaille à 65 c. 150 pièces armure grisaille à 1 fr. 25, 100 pièces pacha tussor à 2 fr. 25. --- Envoi d'échantillons sur commande.

AUX DEUX JUMEAUX. Assortiment complet de vêtements confectionnés pour hommes. Vêtements sur mesure en 24 heures.

UN VOYAGEUR sérieux demande à représenter à la commission une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

LIBRAIRIE ED. ANDRÉ, A NANCY. 67, rue Saint-Dizier, 67. Recueil de mois, suivi de dialogue en Allemand et en Français. 40 cent.

ON DEMANDE une bonne repasseuse de linge. S'adresser à Mlle Philippe, rue de Michodettes, 11.

MANGEOT FRÈRES & C. MOULURES ET PARQUETS. Marchand de meubles, place St-Epvre, 4. offre de très prix modérés, un choix considérable de meubles en tous genres.

M. PAUL WEILLER. Marchand de meubles, place St-Epvre, 4. offre de très prix modérés, un choix considérable de meubles en tous genres.

ON DEMANDE Des jeunes gens de 12 à 14 ans. S'adresser aux bureaux du Progrès de l'Est.

ON DEMANDE une belle jument perchée. S'adresser au château de Liverdon.

BELLE GROUINE. A vendre, s'adresser à M. BEFFROY, Brasseur du Petit Saint-Sébastien.

AVIS. A partir du 1er mai, M. Delagrègne, professeur de Gymnastique, reprendra ses cours du soir de 4 heures et demi.

La pétition suivante a été couverte de nombreuses signatures: A M. le Maire de Nancy. Au moment où une loi nouvelle nous appelle pour la première fois à élire notre Conseil municipal...

Correspondance particulière de l'Espérance. Versailles, 26 avril. Le bombardement du fort d'Issy a continué.

Les opérations militaires contre le fort d'Issy continuent avec régularité. On sait que, dans les combats d'artillerie, il n'y a pas à attendre de bien nombreux succès. Tout se passe à grande distance, et il est difficile de bien juger de l'importance exacte des progrès accomplis.

Le feu des insurgés qui défendent le fort est non, peut-être, sans effet utile. Leurs pièces placées au Point-du-Jour agissent d'une façon plus efficace et ont réussi à démonter une des batteries.

Paris, le 26 avril. Les opérations militaires contre le fort d'Issy continuent avec régularité. On sait que, dans les combats d'artillerie, il n'y a pas à attendre de bien nombreux succès. Tout se passe à grande distance, et il est difficile de bien juger de l'importance exacte des progrès accomplis.

Le feu des insurgés qui défendent le fort est non, peut-être, sans effet utile. Leurs pièces placées au Point-du-Jour agissent d'une façon plus efficace et ont réussi à démonter une des batteries.

